



MUNICIPALITÉ DE  
**SAINT-ESPRIT**

Extrait du règlement de zonage 364

Notez que les règlements d'urbanisme sont en constante évolution. La grille ci-dessous est la version administrative en date du 31-05-2024.

Zone H12 - Grille des usages et normes

ACTIVITÉ DOMINANTE		H	
Numéro de la zone		12	
<b>USAGES PERMIS</b>	Résidentiel	Classe A (unifamiliale)	■
		Classe B (bifamiliale, trifamiliale)	
		Classe C (multifamiliale)	
		Classe D (communautaire)	
		Classe E (maisons mobiles)	
		Logement au sous-sol	■
	Commercial	Classe A	
		Classe B	
		Classe C	
		Classe D	
		Classe E	
		Classe F	
		Usages spécifiquement autorisés	
	Indust	Classe A	
		Classe B	
		Usages spécifiquement autorisés	
	Public	Classe A	
		Classe B	■
		Classe C	
	Agricole	Classe A	
		Classe B	
		Classe C	
		Classe D	
		Usages complémentaires	■
		Usages domestiques	■
		Bâtiments accessoires	■
		Entreposage extérieur	
	Projet intégré		
	Plan d'aménagement d'ensemble		
	PIIA	■	
	Usages exclus		
	Normes spéciales		
<b>NORMES SPÉCIFIQUES</b>	Bâtiment	Hauteur minimum	4
		Hauteur maximum	8
		Superficie min. d'implant.	36
		Superficie min. de plancher	
		Superficie max. de plancher	
		Largeur minimum	6
		Profondeur minimum	5
	Type	Isolé	■
		Jumelé	■
		En rangée	
	Marges	Avant minimum	6
		Latérales minimum	2
		Latérales totales	5
		Arrière minimum	6
	Densité	Occupation maximum (%)	40
		Nombre de locaux comm.	
		Logement par bâtiment	2
Coefficient d'occ. du sol		0.8	